



Évacuation



Durée

3 heures



Lieu

Intra : dans vos locaux



Objectifs

Savoir alerter rapidement.
Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.



Participants

4 à 15 stagiaires



Évacuation : serre-file, guide-file

Programme

Partie Théorique :

- › techniques d'évacuation des locaux et des bâtiments ;
- › compétences et missions d'un guide-file et d'un serre-file ;
- › conséquences d'une victime pour l'entreprise ;
- › les dangers liés aux fumées ;
- › les consignes de sécurité.

Partie Pratique :

- › exercice d'évacuation ;
- › visite du site, des accès, des dégagements, des zones dangereuses ;
- › dégagements d'urgence.

Article R.232-12-21 du code du Travail :
la consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Techniques pédagogiques

- › Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- › démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- › cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

Évaluation

L'attestation de formation est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.